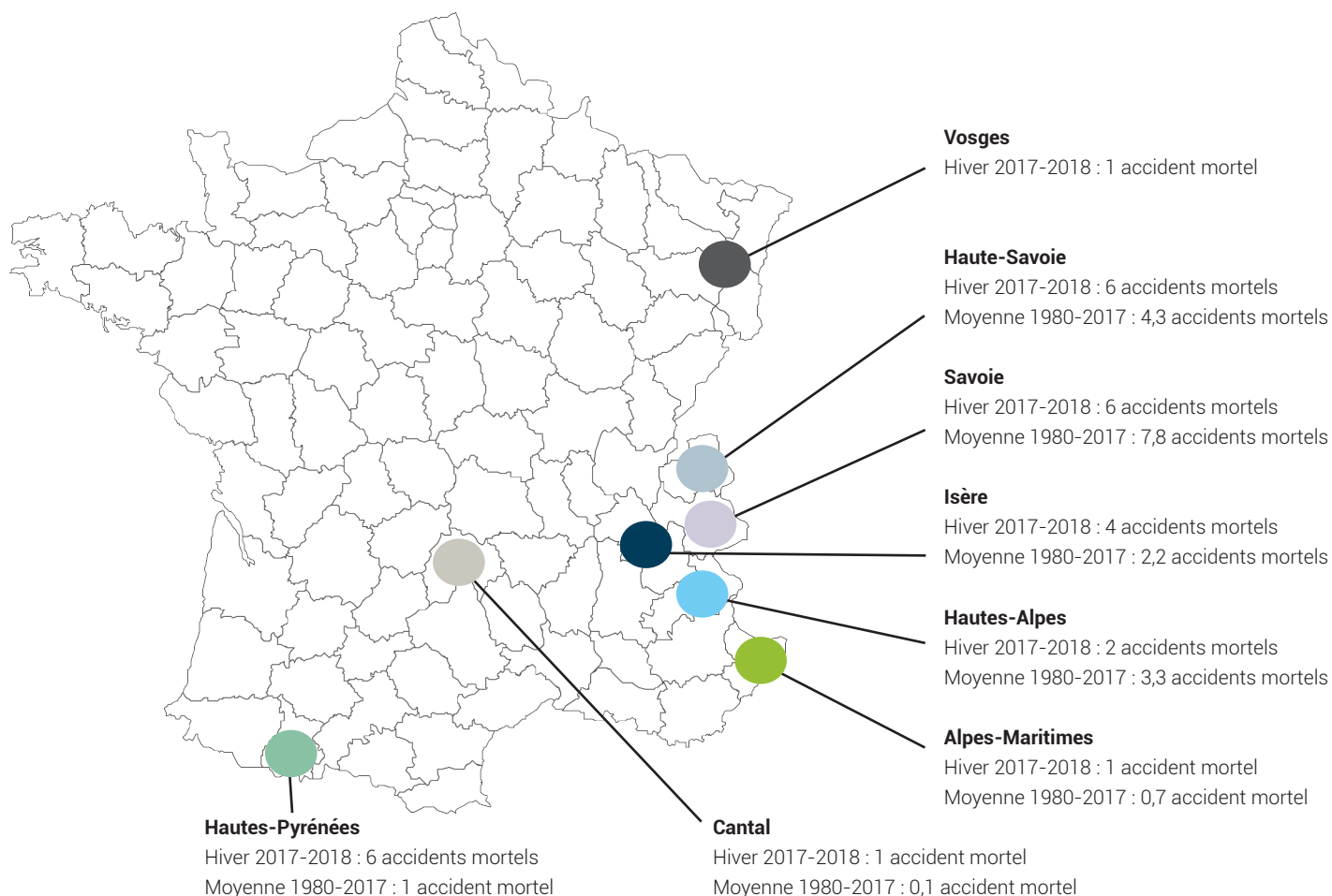


# HIVER 2017-2018

## L'ANENA DRESSE SON BILAN



### LES ACCIDENTS D'AVALANCHE DE L'ANNÉE 2017-2018, RECENSÉS PAR L'ANENA, EN QUELQUES CHIFFRES :

**77** AVALANCHES ACCIDENTELLES

**51** BLESSÉS

**27** AVALANCHES MORTELLES

**136** EMPORTÉS

**7** ENSEVELIS PARTIELS CRITIQUES (TÊTE SOUS LA NEIGE)

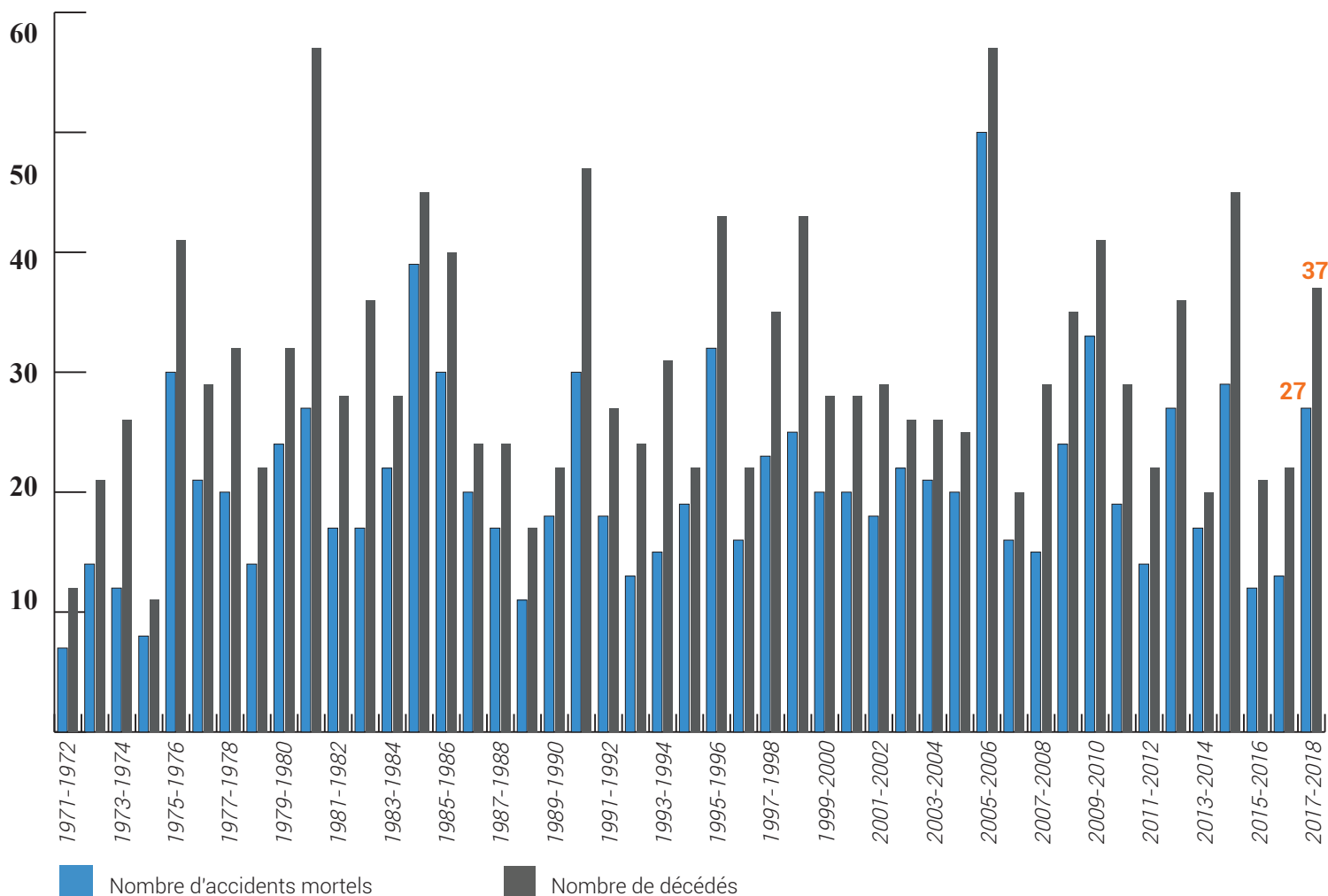
**48** INDEMNES

**41** ENSEVELIS PARTIELS NON CRITIQUES

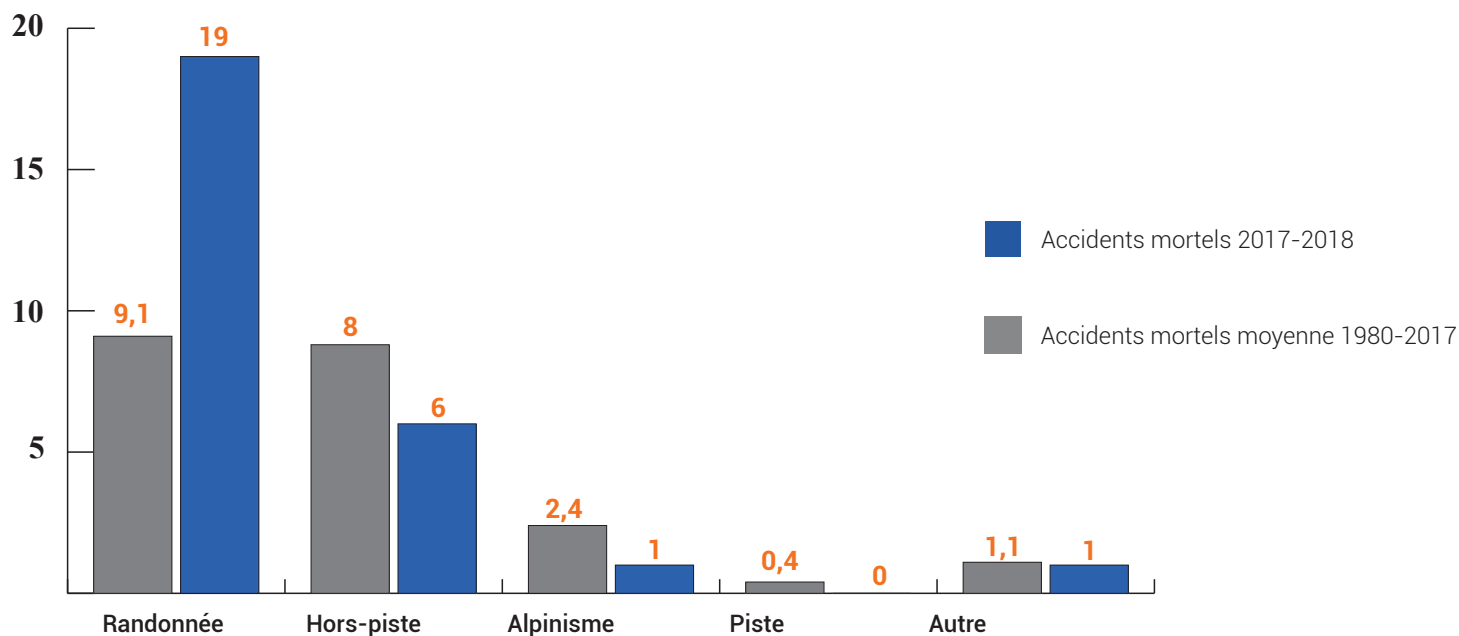
**37** DÉCÈS

**39** ENSEVELIS TOTALEMENT

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS ET DE DÉCÈS PAR AVALANCHE EN FRANCE DEPUIS L'HIVER 1971-1972



## RÉPARTITION PAR ACTIVITÉS DU NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS D'AVALENCHE EN FRANCE DURANT LA SAISON 2017-2018, COMPARÉE À LA MOYENNE 1980-2017





©S. DESPREAUX

**L**a saison 2017-2018 a été marquée par un enneigement remarquable, partout excédentaire et proche des records dans de nombreux massifs des Alpes. Les premières neiges ont classiquement fait leur apparition début novembre et le premier accident d'avalanche de la saison a été recensé le 26 novembre, dans les Hautes-Pyrénées. Au cours des mois de décembre et janvier, les nombreuses et très abondantes chutes de neige, à l'origine de manteaux exceptionnellement épais, ont régulièrement été accompagnées d'épisodes de vent fort, et même violent (notamment lors de la tempête Eleanor début janvier). Près d'une vingtaine d'accidents ont été recensés durant ces deux mois. Le mois de février a été plus calme, anticyclonique au cours des deux dernières semaines et très froid dans ses derniers jours (dix-sept accidents recensés). Début mars, de nouvelles chutes de neige ont marqué le retour d'un temps hivernal accompagné d'une instabilité du manteau neigeux exceptionnelle (vingt-trois accidents entre le 1<sup>er</sup> et le 5 mars). La fin mars a été marquée par de nouvelles perturbations et de nouveaux accidents. Au total, trente-cinq accidents, soit près de la moitié du décompte total, ont été recensés au cours de ce mois qui signe normalement le début du printemps météorologique. Puis les conditions printanières se sont installées début avril et seuls quelques accidents en altitude ont encore été dénombrés jusqu'au 26 mai.

On recense sept accidents mortels et sept décès de plus qu'en moyenne (celle-ci s'établit à 20,6 accidents mortels et 30 décès annuels sur la période 1971-1972/2016-2017). Ce bilan place la saison 2018 comme la 10<sup>e</sup> année la plus dramatique en termes d'accidents mortels et la 11<sup>e</sup> en termes de décès sur les 47 dernières années (1971-1972 à 2017-2018).

## LES ACCIDENTS AU FIL DES MOIS

### Novembre

Bien que l'enneigement soit alors encore déficitaire dans les Pyrénées (tout au plus 40 cm à 2 400 m d'altitude en versant nord sur la Haute-Bigorre), on recense le premier accident le 26 novembre à la station de Piau-Engaly (Hautes-Pyrénées). Les conditions de vent et de froid favorisent le déclenchement d'une plaque par un randonneur au pic du Piau.

### Décembre

Le mois est fortement perturbé et les nombreuses chutes de neige, souvent importantes, s'accompagnent de plusieurs accidents, dont cinq mortels.

Le 2 décembre, deux accidents mortels impliquent des randonneurs à ski dans le massif de la Chartreuse (Isère). La première avalanche emporte et ensevelit deux hommes. A priori proches l'un de l'autre au moment de l'accident (sans doute à cause du brouillard), ils semblent avoir été surpris par la plaque qui les a emportés (ils n'ont pas déclenché leurs sacs airbags). La seconde avalanche, de faible ampleur, touche un skieur qui randonne seul. Elle l'emporte dans un terrain raide et rocheux. La victime, non ensevelie totalement, décède des traumatismes subis. Sans témoins de leur avalanche, ces trois victimes ne seront retrouvées que le lendemain par les secouristes en montagne.

Le 15 décembre dans le Beaufortain (Savoie), un randonneur à ski est emporté par une plaque qui lui fait sauter une barre rocheuse. Son compagnon, resté en amont de la barre rocheuse, ne peut atteindre le dépôt de l'avalanche pour lui porter secours. La victime, décédée traumatiquement, n'a pu déclencher son airbag, la cartouche étant mal vissée dans son dispositif.



Le 16 décembre, un skieur de randonnée, parti seul, est emporté par une avalanche aux abords du col de Rombières (station du Lioran, Cantal). En l'absence de témoin, la victime, partiellement ensevelie, n'est retrouvée que le lendemain par les gendarmes secouristes, décédée.

Le 30 décembre, alors que la tempête se calme et qu'une accalmie leur permet de faire une petite sortie proche du refuge du Fond des Fours (Savoie), deux jeunes randonneurs à skis sont emportés par une plaque. L'un d'entre eux, partiellement enseveli, est rapidement dégagé par deux de ses compagnons. Le second, enseveli sous près de deux mètres de neige, est localisé grâce à son DVA et dégagé au bout d'un long effort. Ses amis ne peuvent malheureusement pas le réanimer. Les conditions météorologiques empêchent tout secours héliporté et la victime n'est récupérée par les secouristes que le lendemain matin.

### Janvier

Bien que plus doux que le mois de décembre, le mois de janvier est fortement enneigé et débute par une tempête (Eleanor), qui apporte une épaisse couche de neige supplémentaire sur une grande partie des massifs français. Trois accidents mortels sont dénombrés en ce début d'année.

Le 3 janvier, c'est en pleine tempête qu'un agriculteur de Bonneval-sur-Arc (Savoie) est victime d'une avalanche naturelle de grande ampleur à l'entrée du hameau de L'Écot. La victime, partie seule vérifier l'enneigement d'un abri destiné à du matériel, n'est retrouvée sur place que le lendemain par un proche et les secouristes.

Le 9 janvier, c'est un skieur de randonnée qui perd la vie dans les Pyrénées, sur la commune d'Aragnoet (Hautes-Pyrénées). Bien que porteur d'un DVA et accompagné d'un ami, ce sont les secouristes qui le localisent et le dégagent. Le 17 janvier, à l'aval de la brèche Robert sud, près de Chamrousse (Isère), un randonneur est emporté par une plaque. Parti seul par mauvais temps et en l'absence de témoin de l'avalanche, il est découvert sans vie le lendemain par d'autres

randonneurs, qui ont repéré l'une de ses spatules hors de la neige.

### Février

Bien que plus calme (moins perturbé), notamment dans sa deuxième moitié, le mois de février connaît deux périodes accidentogènes : entre le 1<sup>er</sup> et le 5 puis entre le 13 et le 18. En tout, ce sont seize accidents qui sont recensés, dont quatre aux conséquences mortelles.

Le 1<sup>er</sup> février, un randonneur à ski déclenche une plaque dans le couloir du Birkel, au Ballon d'Alsace (Vosges). La victime est emportée et heurte un arbre. Partie seule, sans témoin de l'accident, elle est retrouvée quelques heures plus tard par les secouristes locaux, partiellement ensevelie et sans vie.

Le 13 février, un jeune skieur, non équipé d'un DVA, est victime d'une avalanche sur le domaine skiable de Gavarnie-Gèdre (Hautes-Pyrénées). Seule au moment de l'accident, la victime est retrouvée tardivement par les secouristes professionnels, ensevelie sur le bord d'une piste et sans vie.

Le 14 février, trois skieurs évoluant en hors-piste sont emportés à Cauterets (Hautes-Pyrénées) par une large avalanche partie naturellement. Sans témoin de l'avalanche, les secours ne réussissent à localiser les victimes, non équipées de DVA, que le lendemain de l'accident, décédées. Les trois skieurs étaient profondément ensevelis (1,60 m à 2 m).

Le 18 février, c'est également une avalanche partie naturellement qui emporte trois membres d'une même famille sur une piste fermée de Val d'Isère (Savoie). Deux d'entre eux, non équipés de DVA, sont totalement ensevelis. Malgré l'arrivée rapide des secours, elles sont localisées grâce à une vague de sondage, mais trop tardivement.

Le 23 février, un skieur de randonnée est porté disparu sur la commune de Barèges. La victime est découverte à la fin du mois de mai. Le médecin légiste conclut à un décès traumatique par avalanche.



## Mars

Le mois de mars a été exceptionnellement accidentogène. L'ANENA a en effet recensé trente-quatre accidents dont douze mortels au cours du mois (soit un tiers des accidents mortels de la saison). Cinq journées, celles entre le 1<sup>er</sup> et le 5 mars, ont été particulièrement avalancheuses, puisque vingt-trois avalanches (dont sept mortelles) ont été comptabilisées. Parmi ces cinq journées, celle du 4 se distingue, car elle totalise à elle seule les deux tiers des accidents de cette période et constitue la 2<sup>e</sup> journée la plus avalancheuse des vingt dernières années (après le 20 février 2006). Dans les Alpes du Nord, le beau temps froid des derniers jours de février, suivi d'un épisode neigeux entre le 1<sup>er</sup> et le 3 mars, avec une limite pluie-neige fluctuante, semble expliquer l'instabilité généralisée de ces cinq jours. Couplée à un pic de fréquentation (vacances scolaires de deux zones et dimanche ensoleillé et « poudreux »), les ingrédients étaient réunis pour que de nombreux incidents et accidents d'avalanche surviennent.

Le 2 mars, une avalanche, partie naturellement à l'amont, emporte une skieuse dans le couloir de l'Orcière, près de La Grave (Hautes-Alpes) et l'entraîne par-delà des barres rocheuses. La victime est retrouvée par les secouristes grâce à son DVA, plusieurs centaines de mètres à l'aval et sous 150 cm de neige. La skieuse est sans doute décédée suite aux traumatismes subis lors de l'écoulement. Le même jour à Entraunes (Alpes-Maritimes), six randonneurs nordiques, encadrés par un guide, sont emportés par une avalanche partie au-dessus d'eux, alors que le groupe est à l'arrêt sur un replat. Quatre victimes sont totalement ensevelies (entre 80 cm et 1,50 m), deux autres partiellement. Malgré les efforts du professionnel pour se dégager de la neige et porter assistance aux victimes, les quatre randonneurs ensevelis sont malheureusement retrouvés décédés par les secouristes professionnels.

Le 3 mars, un groupe de skieurs de randonnée espagnols est victime d'une grosse avalanche près d'Aragnouet (Hautes-Pyrénées), non loin du tunnel de Bielsa. Une skieuse parvient à s'extirper de la neige mais ses deux camarades sont ensevelis, dont un profondément (5 m), l'autre ne portant pas de DVA. Les secouristes professionnels ne peuvent par conséquent dégager les victimes que tardivement, sans vie.

Le 4 mars, journée la plus accidentogène, quatre accidents mortels sont survenus dans les Alpes du nord.

Le premier accident a lieu à l'aval du col de Bostan, sur la commune de Samoëns (Haute-Savoie). Deux randonneurs à snowboard, équipés de raquettes pour la montée mais sans équipement de secours (DVA), sont emportés par une plaque déclenchée à distance. Une première victime, blessée, est dégagée par les secouristes professionnels. Ceux-ci ne parviennent cependant pas à localiser la deuxième victime qui ne sera retrouvée que le 12 mai, suite à la fonte printanière.

Le second accident survient sous le col de la Bathie, à Arêches-Beaufort (Savoie). Deux skieurs hors-piste, non équipés de moyen de détection, sont emportés, sans témoin. Malgré les recherches le jour de l'accident et les suivants, les deux victimes ne peuvent être localisées. Elles ne seront retrouvées que le 26 avril.

Sur la commune de Vallorcine (Haute-Savoie), deux accidents mortels font deux victimes. Le premier accident implique un groupe encadré par un guide, dans le couloir du Rand. Deux de ses clients sont emportés et franchissent une barre rocheuse. L'un est grièvement blessé, l'autre décède suite à sa chute. Le second accident concerne un skieur britannique, dans le secteur des Posettes. La victime, équipée d'un sac airbag qu'elle n'a pas gonflé, est emportée également par-delà une barre rocheuse. Elle décède du fait des traumatismes subis. Après quelques journées plus calmes, une nouvelle période avalancheuse débute peu après la mi-mars.

Le 18, quatre jeunes randonneurs et randonneuses à skis sont victimes d'une plaque déclenchée dans le couloir des paravalanches sous le sommet de Chamechaude, sur la commune de Sarceñas (Isère). Trois d'entre eux sont emportés. Suite aux chocs subis contre les paravalanches, l'une des victimes est grièvement blessée, l'autre perd la vie.

Le 22 mars, deux randonneurs à skis sont emportés sous la tête de Vautisse, à Champcella (Hautes-Alpes). L'un est partiellement enseveli et parvient à se dégager, avant de porter secours à son camarade totalement enseveli. Malgré son action et l'arrivée rapide des secouristes professionnels, la victime est dégagée sans vie.

Le 24, un skieur de randonnée, parti seul le matin, est victime d'une plaque qui l'emporte dans le couloir nord du Trélod (Haute-Savoie). Sans témoin de l'accident, les secouristes ne découvrent que dans l'après-midi le skieur, partiellement enseveli et sans doute décédé des suites de traumatismes.

Le 25, dans la face nord de la Belle Plinier (Modane, Savoie), un groupe de trois randonneurs à skis est impliqué dans une avalanche. Sans espacements de sécurité, deux skieuses sont emportées lors de leur descente. L'avalanche, d'ampleur, s'écoule sur près d'un kilomètre. Bien qu'elles soient équipées de DVA, leur compagnon, resté très en amont du dépôt, ne peut les localiser rapidement. Obligé de rejoindre son véhicule pour récupérer son téléphone, il ne peut alerter les secours professionnels que tardivement. Les deux victimes, décédées, sont retrouvées par les secouristes dans le bas du dépôt.

Le 31 mars, un nouvel accident mortel survient dans les Pyrénées. Préparant leur descente dans un couloir de la face nord-est de la montagne d'Areng (commune de Ferrère, Hautes-Pyrénées), deux jeunes alpinistes sont emportés par une plaque. L'un d'entre eux est grièvement blessé, l'autre, qui a franchi une barre rocheuse, est retrouvé décédé par les secouristes professionnels.

## Fin de saison

La suite du printemps est plus calme : cinq accidents sont recensés, dont deux mortels les 2 et 30 avril.

Le 2, alors qu'ils remontent à pied le couloir sud sous la pointe Alphonse Favre (Chamonix, Haute-Savoie), sept skieurs-alpinistes, dont deux guides avec leurs clients, sont emportés par une plaque. Aucun d'entre eux n'est enseveli mais, si l'un s'en sort indemne, cinq sont blessés, et l'un des guides décède des suites d'un traumatisme crânien subi lors de sa chute. Le 30 avril, c'est un skieur de randonnée qui est emporté dans le secteur du glacier Rond, à nouveau à Chamonix. La victime franchit une barre de séracs et est malheureusement retrouvée décédée par les secouristes du PGHM.

## POUR CONCLURE

Les hivers se suivent et se ressemblent peu. Cette saison 2017-2018, très accidentogène, à l'origine de 37 décès, fait suite à deux saisons en dessous de la moyenne en termes d'accidents mortels et de décès.

Comme chaque année, une rapide analyse des circonstances entourant les accidents mortels montre que, dans la plupart des cas, un certain nombre de « drapeaux rouges » étaient levés et se cumulaient : pratique en solitaire, absence d'équipement électronique de localisation (DVA), regroupement des emportés, mauvaises conditions météorologiques qui empêchent un comportement adapté et un secours rapide, pièges de terrain, etc. Bien que chaque accident soit souvent la conséquence de plusieurs causes particulières, il est toutefois possible de relier chacun des décès de cette saison à une circonstance prépondérante (cf. graphique

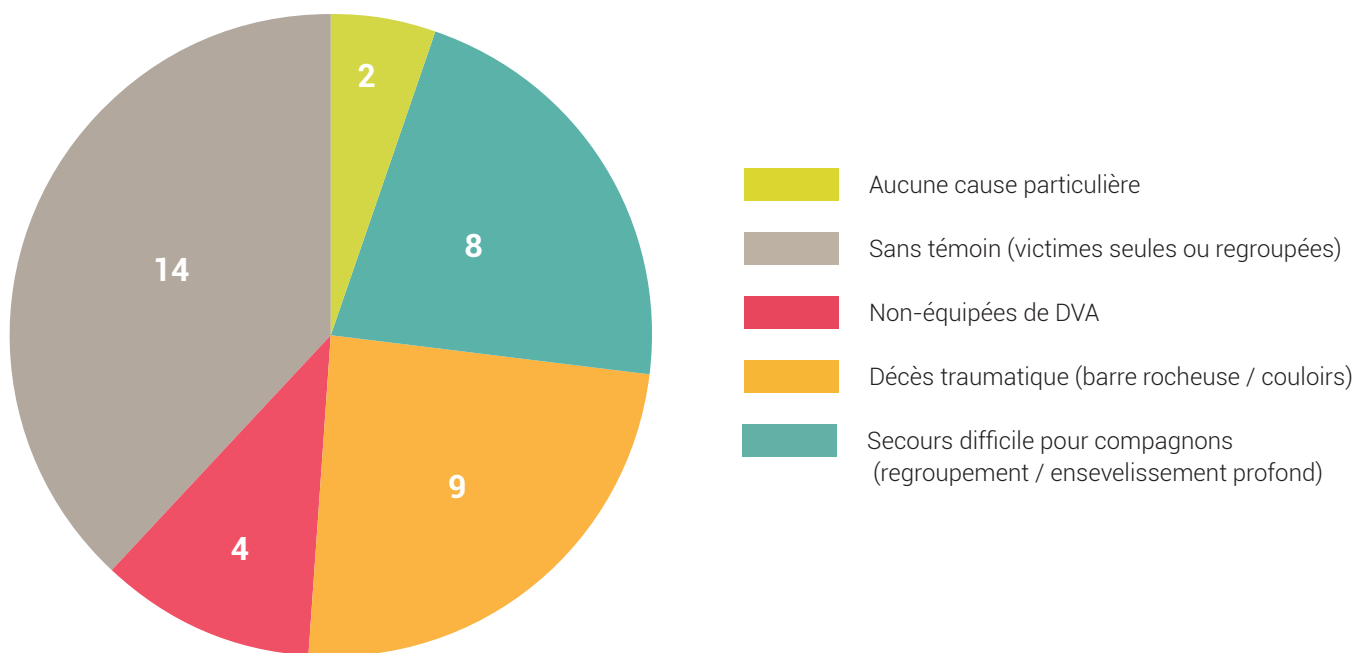


"Répartition des décès par circonstances particulières"). Ainsi, quatorze décès sont survenus lors d'accidents sans témoins ; soit que les victimes pratiquaient seules (et souvent dans des conditions météorologiques exécrables), soient qu'elles étaient regroupées (également par conditions météorologiques non clémentes) mais dans un endroit isolé. À chaque fois, le secours est venu de l'extérieur, tardivement. Quatre skieurs, non équipés d'un DVA, sont décédés suite à leur ensevelissement prolongé. Neuf montagnards sont visiblement morts suite aux traumatismes subis lors de l'écoulement de l'avalanche : cinq après avoir franchi une barre rocheuse ou de sérac, quatre après avoir percuté un obstacle dans un couloir raide. Pour huit

victimes, le secours par les compagnons a été rendu difficile par les circonstances : ensevelissement profond, surface du dépôt à parcourir particulièrement importante, ensevelissement multiple, etc.

On remarquera que ces circonstances particulières, aux conséquences mortelles, ont trait à la vulnérabilité des victimes. Bien entendu, lorsque l'on pratique en terrain enneigé et que l'on doit assurer sa propre sécurité face au risque d'avalanche, la question du danger d'avalanche est primordiale : « *Est-ce que ça peut partir et comment ?* ». Mais il est impératif de se poser également l'autre question induite par le risque : « *Si ça part, que se passera-t-il pour moi ou mon groupe ?* ».

## RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES



## RÉPARTITION DES VICTIMES TOTALEMENT ENSEVELLIES SELON LE MOYEN DE LOCALISATION, EN FRANCE

